

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 09 novembre 2021 à 16 h 00

-----  
AUJOURD'HUI neuf novembre deux mille vingt et un

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 29 octobre 2021, s'est réuni dans les Salons de l'Hôtel de Ville.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

**Olivier BIANCHI, Maire, président la séance**

**Présent(e)s :** Olivier BIANCHI, Christine DULAC ROUGERIE, Nicolas BONNET, Marion CANALES, Cyril CINEUX, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Rémi CHABRILLAT, Nicaise JOSEPH, Jean-Christophe CERVANTES, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Odile VIGNAL, Christophe BERTUCAT, Magali GALLAIS, Jérôme AUSLENDER, Anne-Laure STANISLAS, Didier MULLER, Sondès EL HAFIDHI, Charles-André DUBREUIL, Sylviane TARDIEU, Dominique ADENOT, Anna AUBOIS, Marion BARRAUD, Géraldine BASTIEN, Laetitia BEN SADOK, Valérie BERNARD, Fatima BISMIR, Alexis BLONDEAU, Julien BONY, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Estelle BRUANT, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Alparslan COSKUN, Samir EL BAKKALI, Eric FAIDY, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Wendy LAFAYE, Diego LANDIVAR, Cécile LAPORTE, Steve MAQUAIRE-BEAUSOLEIL, Marianne MAXIMI, Lucie MIZOULE, Lucas PEYRE, Frédéric PILAUD, Catherine PINET-TALLON, Stanislas RENIÉ, Pierre SABATIER, Vincent SOULIGNAC, Yannick VIGIGNOL, Thomas WEIBEL

**Excusé(e)s ayant donné pouvoir :** Pierre MIQUEL à Jean-Christophe CERVANTES

**Excusé(e)s :**

**Absent(e)s :**

**Secrétaire :** Wendy LAFAYE

-----  
*Christine DULAC ROUGERIE, Odile VIGNAL et Jean-Christophe CERVANTES arrivent pendant la présentation du diaporama de la question n°1.*

*Fatima BISMIR et Alexis BLONDEAU arrivent pendant le débat de la question n°1.*

*Nicaise JOSEPH arrive pendant le débat de la question n°1 (fin du pouvoir donné à Lucas PEYRE).*

*Sylviane TARDIEU quitte la séance pendant le débat de la question n°1 et donne pouvoir à Magali GALLAIS.*

*Jean-Pierre BRENAS arrive pendant la présentation du diaporama de la question n°2 (fin du pouvoir donné à Catherine PINET-TALLON).*

*Géraldine BASTIEN arrive pendant le débat de la question n°2 (fin du pouvoir donné à Cécile LAPORTE).*

*Sylviane TARDIEU arrive pendant la présentation du diaporama de la question n°3 (fin du pouvoir donné à Magali GALLAIS).*

*Christiane JALICON quitte la séance avant le vote de la question n°4 et donne pouvoir à Julien BONY.*

-----

**Rapport N° 32**

**PRESENTATION DES PROJETS RECONDUITS EN 2021 DANS LE CADRE DU  
CONTRAT TERRITORIAL D'ACCUEIL ET D'INTEGRATION DES REFUGIES  
(CTAIR)**

-----

La Ville de Clermont-Ferrand a signé avec les services de l'État un CTAIR pour une durée de deux ans en 2019 afin de contribuer activement au renforcement des politiques nationales d'intégration.

La signature de l'avenant au CTAIR – faisant l'objet d'une délibération séparée - permet la poursuite d'actions menées au titre du premier contrat et dans l'attente de la signature du contrat de nouvelle génération qui sera signé en 2022.

L'équipe de maîtrise d'œuvre sociale (MOS) en charge de la mise en réseau des acteurs a développé dans le cadre de ce premier contrat, 13 projets innovants pensés collégialement, venant compléter les dispositifs de droit commun.

Afin d'élargir ce champ d'action plus largement aux populations concernées, l'avenant signé cette année permet d'associer également les primo-arrivants en lien avec la Direction Générale des Étrangers en France (DGEF).

Il est proposé de financer la poursuite de quatre projets structurants issus du premier CTAIR :

- dont les organismes porteurs sont volontaires pour poursuivre le déploiement
- dont la poursuite présente un intérêt avéré en faveur de l'intégration des personnes réfugiées.

**Les projets reconduits dans le cadre de l'avenant pour l'année 2021**

Intitulé du projet	Porteur principal	Montant accordé par la Ville (2020)	Réalisé (bilan au 30/09/2021)	Poids réalisé (sur le total des actions menées)	Répartition au prorata du réalisé (sur le total des actions menées)	Arrondi
Formation bénévoles	UCA	26 271	26 271	7,56 %	11 336,99 €	11 337 €
Structure Soins santé mentale	PôleSanté–FrC ForumRC	64 000	64 000	18,41 %	27 618,58 €	27 619 €
Accompagnement socio-éducatif (-25ans)	PRIR 63	57 456	44 174	12,71 %	19 062,86 €	19 063 €
Accès aux soins	Solidarité Santé	17 690	17 690	5,09 %	7 633,95 €	7 634 €
<b>Nombre de projet 4 projets</b>						<b>65 653 €</b>

- « Formation des bénévoles des associations clermontoises à l'enseignement du FLE (français langue étrangère) aux Bénéficiaire de la Protection Internationale et sensibilisation aux parcours migratoires », action portée par : Université Clermont-Ferrand Auvergne.

Proposer des outils pratiques aux bénévoles des associations clermontoises pour l'enseignement du FLE à un public d'apprenants réfugiés, aider aux pratiques d'apprentissage et leur permettre de faire face aux difficultés de leur public.

- « Renforcement des capacités de prise en charge thérapeutique de la souffrance psychique des bénéficiaires de la Protection Internationale, Structure de soins en santé mentale, ESSOR 63, action portée par : Forum Réfugiés-Cosi.

Offrir aux personnes en souffrance psychique un accompagnement médico-psychologique adapté, afin qu'elles recouvrent un équilibre propre à faciliter leur installation et leur insertion en France. Ce centre s'inscrit en complémentarité des dispositifs de droit commun.

- « Accompagnement socio-éducatif des jeunes bénéficiaires de la protection internationale de moins de 25 ans », action portée par : Forum Réfugiés-Cosi et APART.

Permettre aux jeunes bénéficiaires de la Protection Internationale de moins de 25 ans dont l'isolement et la vulnérabilité sont particulièrement prononcés, de sortir d'une situation d'urgence sociale à travers l'acquisition d'une plus grande autonomie, le développement d'un sentiment d'appartenance et de participation, etc. La continuité de ce projet permettra ainsi la mise en place d'ateliers et d'activités participatifs déterminés en fonction des besoins.

- « Améliorer l'accès aux soins des primo-arrivants et demandeurs d'asile », action portée par : Solidarité Santé 63.

Évaluer les besoins médicaux des primo-arrivants et des réfugiés sur le territoire clermontois et permettre de dispenser des soins médicaux gratuits avant, pendant et après obtention de leur couverture médicale. Il s'agit également d'apporter un accompagnement médico-psycho-social.

### **Il vous est proposé, en accord avec votre commission :**

- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à valider la reconduction des projets menés dans le cadre du Contrat Territorial d'Accueil et d'Intégration des Réfugiés avec la DIAIR et la Préfecture du Puy-de-Dôme.
- D'autoriser le Maire ou son représentant, à réaliser l'ensemble des démarches nécessaires à la mise en œuvre de ces projets.

### **DELIBERATION**

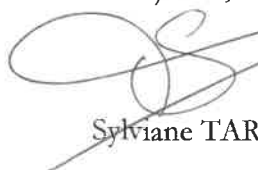
Après en avoir délibéré, les propositions mises aux voix sont adoptées à l'unanimité.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le

**16 NOV. 2021**

Pour le Maire et par délégation  
L'Adjointe,

  
Sylviane TARDIEU

